

Les pirates somaliens et nous : histoire d'une adaptation sociale à des inégalités environnementales imposées

Par Jean-Michel VALANTIN

Docteur en études stratégiques, responsable de la rubrique *Environment and Security* du Think-tank *The Red (Team) Analysis Society*.

<https://www.redanalysis.org/>

L'émergence de la piraterie somalienne révèle la façon dont les inégalités sociales et les transformations environnementales font naître des situations sociales et politiques nouvelles, dans lesquelles la violence armée peut être une forme efficace d'adaptation.

Le XXI^e siècle est largement dominé par le croisement singulier de trois grandes tendances.

La première, unique dans l'Histoire, est une tendance démographique : une augmentation annuelle nette de la population de notre planète de plus de soixante-quinze millions de personnes ⁽¹⁾.

La seconde est le creusement des inégalités socioéconomiques, qui se traduit par le fait qu'un pourcent de la population mondiale détient 50 % de la richesse globale ⁽²⁾, alors qu'un milliard et demi de personnes vivent à la limite ou très en dessous du seuil de pauvreté, constituant notamment la population de l'immense réseau de bidonvilles qui maille la planète ⁽³⁾.

La troisième de ces tendances est la modification profonde de l'environnement du fait de modes de développement des sociétés humaines ⁽⁴⁾ qui se traduisent par le changement climatique, la crise de la biodiversité, de lourdes inquiétudes pesant sur la qualité des sols, sur le cycle de l'eau et sur la diffusion de polluants dans l'atmosphère, dans l'hydrosphère et dans la biosphère.

L'interaction entre ces trois grandes tendances et plusieurs autres suscite un débat international au sein de la communauté des géophysiciens, qui sont nombreux à proposer l'idée que nous sommes entrés dans une nouvelle ère géologique, qualifiée « d'anthropocène » et définie par le fait que l'humanité est devenue la principale force géophysique sur la planète du fait des altérations profondes du système-Terre résultant des interactions entre notre planète et les modes de développement économique, technologique et industriel des sociétés humaines et faisant émerger d'étranges incompatibilités entre ces transformations et les conditions de vie des espèces vivantes, dont l'espèce humaine ⁽⁵⁾.

Cette situation nous interroge profondément sur une question vitale, au plan collectif : l'anthropocène correspond en réalité à une modification rapide, à l'échelle de temps des générations, depuis deux ou trois siècles, alors que l'humanité et les sociétés humaines se sont développées grâce à et dans des conditions géophysiques et biologiques qui étaient restées relativement stables depuis les débuts du néolithique.

En d'autres termes, les sociétés humaines, aujourd'hui largement définies par les inégalités socio-économiques et les modifications environnementales, sont-elles adaptées et sont-elles adaptables aux conditions de vie qu'elles font émerger ?

Inégalités et adaptation : le cas des pirates somaliens

La question de l'adaptation n'est autre que celle de la capacité des collectifs humains à survivre et à trouver des modes adéquats de projection dans l'avenir. Pour ce faire, se pose, entre autres, la question de l'accès aux ressources matérielles et immatérielles nécessaires. En cela, les pirates somaliens constituent un cas « idéal-typique » d'adaptation ⁽⁶⁾.

(1) www.ined.fr

(2) Oxfam.org, *Wealth: having it all and wanting more*, 2015.

(3) DAVIS (Mike), *Planet of Slums*, 2015.

(4) MAC NEILL (John), *Something New Under the Sun*, 2001.

(5) *Royal Academy, Theme Issue "The Anthropocene: a new epoch of geological time?"*, compiled and edited by WILLIAMS (Mark), ZALA-SIEWICZ (Jan), HAYWOOD (Alan) & ELLIS (Mike), 2011.

(6) VALANTIN (Jean-Michel), *Somali Piracy: a Model for Tomorrow's Life in the Anthropocene?*

www.theredteamanalys.org



Étal d'un pêcheur sur le marché de Mogadiscio en Somalie, juin 2010.

« Les pêcheurs somaliens constituent une population particulièrement vulnérable du fait de sa grande pauvreté, qui ne dispose que de petites embarcations, souvent très vieilles, fragiles et dangereuses équipées de moteurs hors-bord fortement « bricolés » ».

La piraterie somalienne, en tant que processus d'adaptation aux effets systémiques globaux, est un phénomène récent, qui remonte au début du XXI^e siècle et est indissociable des usages du milieu marin. La longue guerre civile qui a ravagé la Somalie depuis le début des années 1980 a entraîné la destruction de l'État somalien, et donc du « monopole légitime de la violence ». Ce processus qui a permis l'émergence d'une multitude de factions, de milices criminelles, de guérillas islamistes, de trafiquants en tous genres « franchises » d'Al-Qaïda ⁽⁸⁾ a entraîné l'implication des forces spéciales américaines dans un contexte de destruction de modes et de conditions de vie déjà très fragilisés et de phénomènes climatiques extrêmes, comme la sécheresse de 2009-2010 et la famine qui s'en est ensuivie, laquelle a provoqué plus de 258 000 décès prématurés.

Ce contexte politique, économique, social et environnemental a conduit à la disparition de toute forme d'exercice de la souveraineté somalienne dans sa zone économique exclusive en Mer d'Arabie et au débouché de la Mer Rouge. Conséquemment, les flottes de pêche industrielle japonaise, chinoise, indienne et européenne ont pu se livrer à une surexploitation des ressources halieutiques dont dépendaient les activités et l'existence des pêcheurs somaliens ⁽⁹⁾, qui constituent une population particulièrement vulnérable du fait de

sa grande pauvreté, qui ne dispose que de petites embarcations, souvent très vieilles, fragiles et dangereuses équipées de moteurs hors-bord fortement « bricolés ».

Par ailleurs, de nombreuses entreprises européennes, asiatiques et africaines ont utilisé de façon entièrement illégale les eaux somaliennes comme dépotoir pour d'importantes quantités de leurs rejets industriels, y compris d'origine nucléaire. La présence de ces déchets a été révélée en décembre 2004 par le tsunami cataclysmique du 25 décembre 2004, dont les vagues ont rejeté de nombreux déchets sur les côtes somaliennes, ce qui eut pour effet de multiples cas d'intoxications chimiques de divers types ⁽¹⁰⁾.

Face à la baisse drastique de la ressource halieutique jusqu'à présent support fondamental de l'existence et de la vie des communautés littorales, les pêcheurs somaliens ont commencé à chercher d'autres ressources, se reconvertissant

(7) FERGUSON (James), *The World's Most Dangerous Place - Inside the Outlaw State of Somalia*, 2014.

(8) SCAHILL (Jeremy), *Dirty Wars: The World is a Battlefield*, 2013.

(9) BAHADUR (Jay), *The Pirates of Somalia: Inside Their Hidden World*, 2011.

(10) Idem.

dans la piraterie ⁽¹¹⁾. En raison de la très large diffusion d'armes légères dans toute la région Somalie/Ethiopie/Erythrée depuis plus de trente ans, les pêcheurs ont pu s'en procurer sans difficultés *via* les réseaux de trafiquants omniprésents dans la région. Les flottes de pêcheurs sont ainsi devenues des flottes de pirates qui ont rapidement pris l'habitude de prendre d'assaut les navires de commerce afin d'obtenir des rançons en échange des équipages et des cargaisons transitant par la Mer Rouge.

Cette activité génère de 14 à 250 millions de dollars par an pour les pirates, mais elle induit un coût global de 5 à 6 milliards de dollars par an pour le commerce maritime mondial en raison de l'augmentation significative des tarifs des assurances maritimes et du coût de la création de la *Combined Task Force 151* (CFT-151), une force militaire chargée de la coordination d'une flotte internationale composée de navires de guerre européens, américains, russes, chinois, indiens et japonais déployés pour protéger les navires de commerce entrant et sortant de la Mer Rouge, une artère stratégique qui relie la Méditerranée à la Mer d'Arabie, ainsi que la Mer Noire (à l'est) et l'Océan atlantique (à l'ouest) à la Mer d'Arabie et à l'Océan indien. À cela s'ajoutent les coûts induits par le recours des armateurs à des compagnies de sécurité privées et à des mercenaires afin de protéger leurs flottes ⁽¹²⁾.

Par ailleurs, entre 2004 et 2013, le chiffre d'affaires généré par les activités des pirates leur a permis d'améliorer leurs équipements (leurs navires, leurs systèmes de communi-

tion) et, ainsi, d'élargir leur zone d'influence et d'accroître leur réactivité et leur modernisation. Les pirates somaliens sont devenus depuis trois ans des experts en *hacking* capables de pénétrer dans les systèmes informatiques des compagnies maritimes et des navires, de façon à renforcer l'efficacité de leurs pratiques prédatrices.

L'une des conséquences de la reconversion des pêcheurs somaliens en pirates est la fuite des flottes de pêche industrielles, ce qui a permis une reconstitution des populations halieutiques. Ainsi, le milieu marin de la zone économique exclusive somalienne entre en résilience pour des raisons liées au recours des pêcheurs somaliens à la lutte armée pour empêcher une dégradation fatale de leurs conditions économiques.

En d'autres termes, l'adaptation des pêcheurs somaliens aux dangereuses modifications d'un milieu marin support de l'existence particulièrement précaire de l'une des populations les plus pauvres au monde ⁽¹³⁾ installée dans l'une des zones les plus dangereuses de la planète en termes sécuritaires, a des effets à la fois environnementaux au niveau régional, et stratégiques et géoéconomiques au niveau international.

(11) *Idem.*

(12) VALANTIN (J-M.), *ibid.*

(13) UNDP, *Somalia Human Development Report, 2012.*



Interception en haute mer de pirates somaliens suite à l'attaque d'un supertanker chinois au large des Seychelles, mars 2012.

« Face à la baisse drastique de la ressource halieutique jusqu'à présent support fondamental de l'existence et de la vie des communautés littorales, les pêcheurs somaliens ont commencé à chercher d'autres ressources, se reconvertissant dans la piraterie. »

Cette situation est due au mode même d'adaptation des pêcheurs-pirates somaliens aux changements subis par leur milieu de vie. Les pêcheurs somaliens ont ainsi fait évoluer leurs pratiques d'extraction de ressources en les faisant passer de l'exploitation de stocks halieutiques à celle des réserves financières de compagnies maritimes. Ils se sont ainsi extraits de la dépendance à l'égard d'une ressource naturelle en crise en s'installant dans la mise en valeur criminelle des flux maritimes et financiers, qui sont à la fois le support et l'effet de la globalisation. Cela leur permet d'accéder à un éventail plus large de ressources financières et matérielles, qui sont nécessaires aussi bien à leurs activités qu'à la résilience et à la soutenabilité (*sustainability*) de leurs communautés.

Ce faisant, ils ont projeté sur la zone maritime dans laquelle ils se déploient, l'extrême dangerosité des conditions d'existence propres à la Corne de l'Afrique. Cela entraîne une hybridation de celles-ci avec l'univers industriel et financier issu du développement énergétique, économique et politique de ces trois derniers siècles, qui a installé la planète dans l'« anthropocène ». Les Somaliens installés sur le littoral de leur pays ont ainsi opéré une révolution économique et stratégique en à peine une génération, passant d'une existence collective fondée sur l'exploitation d'une ressource naturelle à la transformation de l'univers artificiel qu'est le trafic maritime en une ressource qui est à la base d'une nouvelle forme d'économie régionale.

À cette transition économique, sociale et stratégique correspond aussi un découpage politique fort au sein même de la Somalie par l'établissement d'une distinction nette entre les réseaux des pirates et les réseaux islamistes, en particulier celui des Shebâbs⁽¹⁴⁾ ; les pirates ne voulant en aucun cas être confondus avec les membres de milices religieuses, afin notamment de ne pas avoir à acquitter d'« impôt » religieux et à ne pas être impliqués dans les déclinaisons régionales de la "GWOT" (*Global War on Terror*).

Choisir de (sur)vivre

Les stratégies d'adaptation des pirates somaliens à la transformation de leurs conditions de vie, transformation profondément symptomatique de l'anthropocène, sont à la fois singulières, du fait d'une situation propre à ces acteurs, et porteuses d'un questionnement plus général.

Celui-ci s'ancre dans le sous-titre du livre de Jared Diamond, *Collapse How Societies Choose to Fail or Succeed*⁽¹⁵⁾. Dans cet ouvrage, l'auteur interroge la façon dont certaines sociétés antiques, médiévales et contemporaines organisent les équilibres ou les déséquilibres entre le développement social, le développement économique, les décisions politiques et les conditions environnementales. Cet équilibre fait l'objet de décisions politiques qui peuvent permettre aux sociétés concernées de se projeter dans l'avenir ou, au contraire, de connaître un « *collapse* », un effondrement.

Pour répondre à l'interpellation générale de Jared Diamond, il apparaît clairement que les communautés de pêcheurs-pirates somaliens ont fait le choix de survivre à leur « immersion »

forcée dans l'anthropocène et de se projeter dans le futur. Cependant, la question se pose de savoir si cet exemple et les pratiques qui l'accompagnent sont reproductibles. En effet, le cas somalien met en évidence le caractère profondément disruptif de l'anthropocène sur l'organisation des conditions de vie et d'existence de sociétés et de territoires donnés.

Leur réponse par la piraterie permet à ces acteurs de transformer en ressources les processus à l'origine de la disruption systémique dont ils sont victimes et qui aggrave encore la pauvreté extrême qu'ils subissent.

Cependant, cette stratégie de survie est fondée sur la lutte armée et la prédation.

S'il fallait transposer la question des effets de l'anthropocène sur de plus larges espaces et communautés, des sociétés beaucoup larges et étendues que celle des pêcheurs somaliens, tant en Afrique que dans le reste du monde, pourraient être amenées à plonger à leur tour dans la lutte armée pour assurer leur survie⁽¹⁶⁾. Pour faire face aux nouveaux déséquilibres socio-environnementaux et à leur mise en danger en raison de la pénurie de matériaux et de ressources alimentaires, le recours à cette stratégie conduirait à faire émerger ce que Hobbes a défini comme la « guerre de tous contre tous »⁽¹⁷⁾, à diverses échelles : régionale, nationale, continentale, voire mondiale.

Ces nouvelles inégalités entre les nations pourraient alors devenir le terreau de nouvelles violences prédatrices créant des vainqueurs et des perdants et définissant de nouvelles catégories d'inégalités sur une planète où le changement climatique, la crise de la biodiversité, la crise des sols, la finitude des ressources naturelles et les disparités socio-économiques entrent en synergie et se renforcent mutuellement.

Rappelons par ailleurs que les pirates somaliens n'ont eu recours qu'à des armes légères, faisant d'ailleurs ainsi la preuve de la formidable puissance des démarches stratégiques dites *du faible au fort* ou encore *asymétriques*. Or, si la « guerre contre tous » menée par les pirates somaliens est effectivement de cet ordre, les possibles changements d'échelle de conflits à venir autour des mêmes enjeux pourraient conduire au recours à d'autres moyens : politiques, militaires, financiers et technologiques. Aussi l'anthropocène risque-t-il d'être rendu dangereux par un croisement entre des crises de *sustainability* et des problématiques politiques, stratégiques et militaires.

Cette fenêtre ouverte par la piraterie somalienne sur un possible futur proche confère ainsi un sens nouveau et puissant à la notion de développement durable et à ses évolutions, présentes et à venir.

(14) VALANTIN (Jean-Michel), Somali Piracy: a Model for Tomorrow's Life in the Anthropocene? www.theredteamanalys.org

(15) DIAMOND (Jared), *Collapse, How Societies Choose to Fail or Succeed*, 2005.

(16) DYER (Gwynne), *The Pirates of Somalia - Inside Their Hidden World*, 2010.

(17) HOBBS (Thomas), *Le Léviathan, 1651, Folio, Coll. Essais*, 29 novembre 2000, 1024 pages.